

VILLE DE ROYAN

**MISE EN LIGNE LE 14-10-2022***DECISION*

*Contrat de services  
conclu avec la société INTEGRA SYSTEMS*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

*HT/EL  
DSG N° 22.188*

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DECIDE

- de signer un contrat de services avec la société INTEGRA SYSTEMS, relatif à la reconduction des services VADESECURE Cloud / Email Security Premium (protection des réseaux et données informatiques), à compter du 23 mai 2022 pour un an, pour un montant de 7 765,80 € TTC.

Fait à Royan, le 26 avril 2022



Pour le Maire,  
Et par délégation,  
Le Premier Adjoint,

Didier SIMONNET

## OFFRE DE PRIX

Offre N° : FPE11464 Date : 11-avr-22  
De : Frédéric Penchenat  
A l'attention de : Mr François Chauveau  
Projet : Renew VADE

Monsieur,

Nous faisons suite à votre demande, et vous prions de trouver ci-dessous nos meilleures conditions de prix concernant la fourniture de produits et services.

Désignation	Réf.	Prix UHT	Qt	Prix THT
<b>Reconduction services VADE du 23/5/2022 au 22/5/2023</b>				
Vadecure Cloud/ Email Security Premium 1an	R-VS-CH-CLD/12M	18,49 €	350	6 471,50 €
Merci de transmettre votre commande à : <a href="mailto:commandes@integra-systems.fr">commandes@integra-systems.fr</a>				

## Bon pour accord client

Nom :

Pour le Maire

Et par délégation

Signature cachet: Premier Adjoint



Validité de l'offre : Didier SIMONNT

## Conditions de règlement :

Délais :

15 jours

Virément bancaire

30% commande + 30% situation + 40% à 30j date de facture du solde

1 mois à réception de la commande

Les délais de livraison prévus dans les accusés de réception de commande du client sont donnés à titre indicatif. Les retards de livraison ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande, notamment dans les cas suivants :

- Dans le cas où les conditions de paiement convenues n'auraient pas été observées par le client
- Dans le cas où les renseignements (techniques, financiers ou commerciaux) à fournir par le client ne seraient pas reçus en temps voulu par le vendeur
- en cas de force majeure ou d'événements de natures imprévisibles (mouvements sociaux, incendie, inondation, réquisition, guerre, épidémie, accident)

## Conditions Générales de vente :

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente Integra Systems qui lui ont été communiquées

(NB : Le transfert de propriété des marchandises livrées est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix -Loi No 80-335 du 12 mai 1980).

SAS au capital de 60 000€

Sret : 503 078 701 00029

NAF: 6202A

N° TVA Intracommunautaire : FR 20 503 078 701

Montant total HT	6 471,50 €
Montant TVA (20)%	1 294,30 €
Montant total TTC	7 765,80 €

**Confidentialité** - Ce document reste la propriété stricte et exclusive d'INTEGRA SYSTEMS sans limitation de durée. Toute communication à un tiers est strictement interdite, sans accord écrit de INTEGRA SYSTEMS, sous peine de poursuite.